

Appel pour une formation des enseignants de haut niveau dans des IUFM rénovés

Le recrutement et la formation des professeurs et cadres éducatifs sont des questions qui engagent l'avenir de notre Ecole et de la société toute entière. Elles ne peuvent être traitées à coups d'annonces dans la presse, sans concertation avec tous les acteurs du système éducatif. Elles ne peuvent être régies par une logique politicienne ou comptable. Elles ne peuvent être traitées comme des questions purement techniques.

Enseigner est une profession à haute responsabilité qui doit bénéficier d'une reconnaissance sociale et salariale à la hauteur des enjeux éducatifs de la modernité. C'est un métier complexe qui nécessite la mise en œuvre de compétences de haut-niveau dans différents domaines (scientifique, didactique, pédagogique, éducatif, institutionnel, éthique...). C'est un travail d'expert que chacun s'accorde aujourd'hui à reconnaître comme de plus en plus exigeant. Ainsi la formation des enseignants doit prendre en compte l'ensemble des apports possibles tout en étant irriguée par la recherche.

Le compagnonnage auprès d'enseignants expérimentés peut constituer un de ces apports mais ne peut, en aucun cas, se suffire à lui-même. La formation exige, au contraire, un véritable travail en alternance, permettant d'articuler modèles théoriques et prises de décisions pratiques. Cette alternance doit être organisée, tout au long du cursus universitaire, en lien avec des équipes d'établissements et des équipes de formateurs (enseignants chercheurs, enseignants, maîtres formateurs...). Faute d'une organisation rigoureuse de cette alternance et sans une institution dédiée à la formation et clairement identifiée comme telle, cette dernière deviendra très vite un processus aléatoire générateur de différences et d'inégalités dont les élèves feront inévitablement les frais.

Enfin, l'Ecole doit être en phase avec la société. Pour cela l'ensemble des couches sociales doivent avoir accès aux recrutements des enseignants que seuls des aides et des pré-recrutements peuvent garantir.

La formation doit donc être considérée comme un investissement et non un coût !

Le processus de « mastérisation » annoncé doit se traduire par une élévation du niveau de qualification et non l'inverse ! Il ne doit pas être un prétexte pour dégrader les contenus de formation et les conditions d'étude, supprimer les concours de recrutement ou balayer d'un revers de main les expériences accumulées depuis 15 ans dans les IUFM. Il ne peut être question, non plus, de recréer, à cette occasion, des clivages obsolètes et dangereux pour l'avenir de notre école, entre premier et second degrés, entre professeurs des lycées et collèges et professeurs des lycées professionnels, entre enseignants et conseillers principaux d'éducation, etc.

Les IUFM, récemment intégrés aux universités, doivent avoir les moyens d'élaborer des masters, préparer aux concours de recrutement et d'améliorer la formation en relation étroite avec les autres composantes des universités (intégratrices ou non) ainsi qu'avec les partenaires de l'Education Nationale (maîtres formateurs, établissements, inspecteurs...). Supprimer cette structure, la diluer dans l'ensemble de l'Université ou l'étrangler faute de moyens fléchés serait une remise en cause de la spécificité et de l'efficacité de la formation des enseignants. Pour autant, il n'est pas question d'en rester au statu quo : la formation des enseignants doit encore être améliorée, tant sur le plan académique que sur le plan professionnel, tant dans le domaine de l'articulation avec la recherche que dans celui de l'implication des enseignants, des étudiants et des stagiaires dans leur parcours de formation.

Les signataires s'opposeront à toute réforme qui aboutirait au démantèlement de la formation et des statuts des enseignants et des IUFM. Ils demandent une réelle concertation avec des Etats généraux de la formation.

Appelants :

Yves JEAN (Professeur, Université de Poitiers) , Michelle LAUTON (Maître de Conférences Paris XI) , Philippe MEIRIEU (Professeur, Université Lumière-Lyon 2), François POIRIER (Professeur, Université Paris 13), Claire PONTAIS (Enseignante, Université de Caen (IUFM de Basse Normandie) , Maeliss ROUSSEAU (PE2 à l'IUFM de Lyon).

Premiers signataires : à paraître.